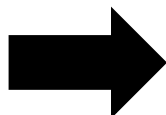




# 1<sup>ER</sup> TOURNOI INDOOR 100 % FILLES

Samedi 3 Novembre Senior  
Filles



**Footland Saint Péray (07)**

**Date limite d'inscription : 26/10/2018**

Participation : 30 € par équipe

*Règlement à l'ordre de Rhône Crussol Foot 07 (RCF07)*

---

Partie à découper et à renvoyer à : **RHÔNE CRUSSOL FOOT 07 - Stade Mistral**  
600, rue Pierre CURIE - 07500 GUILHERAND-GRANGES  
Tél / Fax : 04.75.41.74.99 – rcfoot07@gmail.com

NOM DU CLUB :

Nom de l'éducateur responsable de la catégorie engagée :

Téléphone :

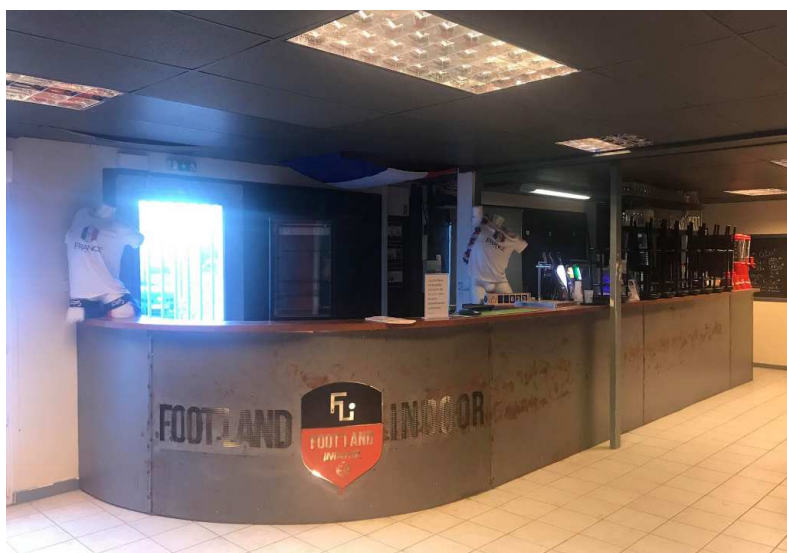
Mail :

Souhaite inscrire (entourer le nombre) : 0 1 2 équipe(s)

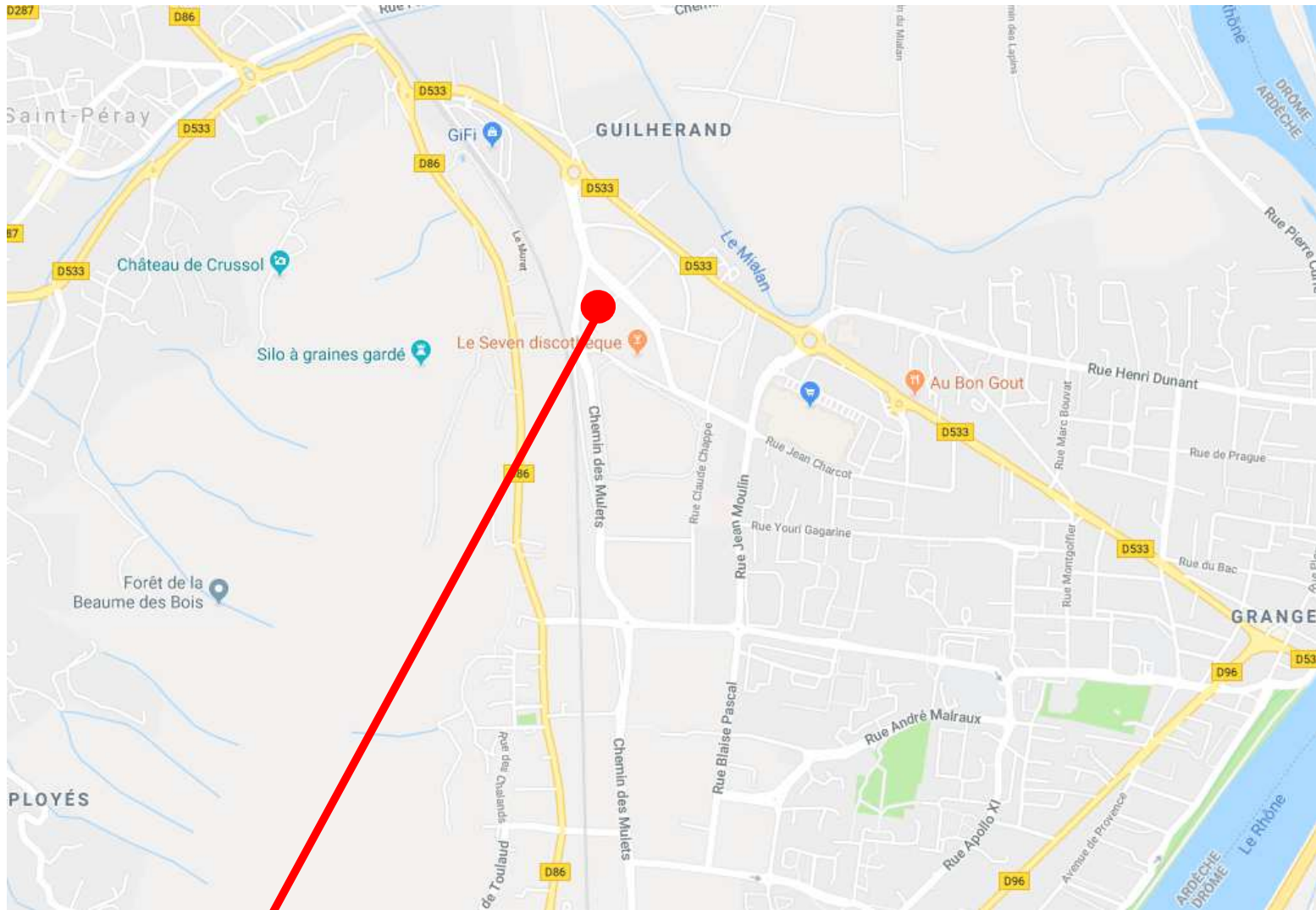
Nous organisons cette année **notre première édition du tournoi foot indoor**. Réservée au public 100% féminin.

Le tournoi se déroulera le Samedi 3 Novembre 2018 sur les superbes installations du complexe indoor Footland situé dans la zone pôle 2000 à Saint Péray.

Nous disposons de 3 terrains indoor (2 terrains en 6v6 et un terrain en 5v5)



19 Chemin des Tremolets, 07500 Saint-Péray



**FOOTLAND**

Buvette et restauration sur site, vous pourrez même profiter de plateaux repas pour le midi.

**Chaque équipe sera composée de 5 joueuses et 3 remplaçantes maximum.**  
Le tableau des matchs vous parviendront une semaine avant le tournoi.

Dans l'attente de votre réponse positive ou négative avant **le 26 octobre 2018**, recevez Madame, Monsieur, nos salutations sportives.

**L'équipe dirigeante de Rhône Crussol Foot 07.**

# REGLEMENT TOURNOI FOOTLAND INDOOR 2018

**ART. 1 :** Tournoi à 5 +3 remplaçantes. Application des règles actuellement du foot five indoor, elles seront précisées par l'organisateur du tournoi

**ART. 2 :** Participation de 12 équipes maximum aux tournois sur inscription. Le tournoi se déroulera sur l'après-midi, à partir de 13h début des premiers matchs. Les équipes devront se présenter **30 minutes** avant l'heure de leur premier match devant le podium. Possibilité de manger sur place à partir de 11h. Vous pourrez réserver votre repas auprès du club de Rhône Crussol

**ART. 3 :** Les matchs de poules et de classement auront une durée **de 10 min.**

**ART. 4 :** Les décomptes des points pour les matchs de poule seront les suivants :

- ⇒ **Match gagné :** 4 pts
- ⇒ **Match gagné aux penaltys :** 2 pts
- ⇒ **Match perdu aux penaltys :** 1 pts
- ⇒ **Match perdu :** 0 pt

Puis en cas d'égalité de point au classement final :

- 1) goal-average particulier
- 2) différence de buts générale
- 3) meilleure attaque
- 4) Tirs au but sur la forme « mort-subite »

**ART. 5 :** L'auto arbitrage sera de mise

**ART. 6 :** L'arbitre pourra expulser temporairement (**2 min**) une joueuse ayant enfreint avec persistance les lois du jeu. Elle sera remplacée par une autre joueuse de l'équipe pour ne pas jouer en infériorité numérique.

**ART. 7 :** Les litiges seront examinés par le comité organisateur.

**ART. 8 :** FOOTLAND et **LE CLUB DE RHONE CRUSSOL FOOT 07** décline toute responsabilité en cas de vol, perte ou accidents survenus pendant la durée du tournoi.

**ART. 9 :** Seules les joueuses licenciées dans les catégories U13 (2005 et 2006) et U15 (2003 et 2004) pourront participer au tournoi.

**ART. 10 :** Chaque équipe a le droit de contrôler les licences de son adversaire avant la rencontre.

**Merci de votre présence**

**Profitez de la journée**

**Soyez fair-play**

**LE COMITE D'ORGANISATION**

